



Le Courrier des Éleveurs

Mai 2017



- ▲ L'EFTBA
- ▲ Retour sur Cheltenham
- ▲ Bruxelles
- ▲ Informations sociales, juridiques et sanitaires
- ▲ Adhérents à l'honneur
- ▲ Palmarès

257, avenue Le Jour se Lève

92655 Boulogne Cedex

Tél.: 01 47 61 06 09 - Fax: 01 47 61 04 74

info@federationdeseleveursdugalop.fr

www.federationdeseleveursdugalop.fr





Edito de Loïc Malivet



Le Courrier des Éleveurs

Calendrier

• 11 & 12 mai

Breeze-Up
ARQANA à Deauville

• 13 & 14 mai

Week-end EFTBA
Assemblée Générale
à Deauville le 14 mai

• 25 mai

Journée de rencontres
Hippodrome de Saint-
Brieuc (22)

• 27 juin

Comité de la Fédération
des Éleveurs du Galop
à France-Galop - Boulogne

• 5 & 6 juillet

Vente d'Été
ARQANA à Deauville

• 26 juillet

Grand National
de l'Obstacle
Organisé par l'ANCCO
Haras du Pin (61)

UN PRINTEMPS MOUVEMENTÉ

Le début de saison fut marqué par de nombreuses actions de la Fédération qui, bien qu'ayant quitté son appellation de syndicat n'en a pas pour autant perdu la mission de défense des intérêts de ses membres.

La fin de l'hiver était l'occasion de réunir bureau et comité de notre Fédération afin de faire le bilan des actions 2016 et de fixer les orientations de la nouvelle saison. Au regard de la situation financière de France Galop, le Comité ayant connaissance d'une baisse probable des allocations en 2018, s'est prononcé à l'unanimité en faveur d'une baisse uniforme des allocations, contre la proposition de certains groupements de baisses ciblées. Des économies sont nécessaires, toutefois tous les postes de dépense de France Galop doivent être examinés afin que les allocations ne soient pas l'unique cible d'une réforme.

➤ Défendre la filière

En février, la Fédération participait à une action de sensibilisation des politiques sur les effets désastreux de la hausse de la TVA pour le secteur hippique et de l'ouverture des discussions au niveau européen, avec la signature par Loïc Malivet de l'appel "pour un retour au taux réduit de TVA" lancé par GESCA et regroupant les principales organisations de la filière, avec l'action "La TVA s'emballe, le cheval va mal" lors du Salon de l'Agriculture.

En parallèle, la filière course apprenait que le gouvernement avait autorisé la Française des Jeux à expérimenter du live betting dans ses points de vente en dur. La Fédération a pris l'initiative de solliciter les organisations du trot et du galop afin d'adresser une lettre ouverte aux ministres. Cette lettre a pu être signée en un temps record et transmise aux ministres des finances, du budget et de l'agriculture. Malgré une relance, les ministres terminant leurs derniers mois au Gouvernement, n'apportaient aucune réponse.

Piqués par ce silence, les Jeunes professionnels de la filière cheval appelaient la filière cheval dans son ensemble à défiler dans les rues de Paris, depuis la Porte Dorée jusqu'à Bercy. La Fédération était dans les rangs de ce cortège, dont le but premier était d'obtenir un moratoire pour l'expérimentation Fdj, mais plus généralement, ce fut l'occasion de voir une filière unie, montrer au grand jour les difficultés qu'elle rencontrait.

➤ Défendre une sécurité sanitaire

La Fédération a toujours été sensible à une protection sanitaire de nos effectifs. La découverte récente d'un foyer de rhinopneumonie dans le Sud Ouest a rappelé que la sécurité sanitaire était l'œuvre de tous.

Depuis plusieurs mois la Fédération sollicitait ses voisins européens afin d'éviter une pénurie de vaccins et de maintenir des exigences élevées en matière sanitaire dans tous les pays d'Europe.

La gestion de l'artérite virale équine a également fait l'objet de réunions avec l'Ifce et France Galop, notamment au regard des contrôles sérologiques et des laboratoires reconnus ainsi que des délais proposés par les haras.

➤ Défendre l'avenir

La réaction face à une nouvelle loi ou une condamnation judiciaire est utile, néanmoins, le passé nous a montré que l'avenir de notre métier se jouait très souvent bien en amont à Bruxelles. La forte place de la France auprès des organisations européennes de l'élevage permet de rester informé des projets de textes ou d'orientations de la Commission qui pourront demain avoir un impact significatif sur nos activités.

Ainsi, la Fédération maintient ses actions européennes, participe aux réunions d'European Horse Network, défend le SAS des 6 mois, s'enquiert de l'avenir de la PAC et débat avec la Commission et les députés européens au sujet de la réforme du droit de la vente applicable aux chevaux comme tout type de bien de consommation.

Bien sûr, le sujet de la fiscalité est prégnant, que ce soit pour l'inscription des opérations liées au cheval à une probable nouvelle liste de taux réduits de la future directive TVA ou pour défendre au niveau national la qualification de produit agricole d'un poulain depuis sa naissance jusqu'à sa mise à l'entraînement.

La Fédération défend donc des sujets intéressants bon nombres d'acteurs de la filière cheval, au-delà des seuls intérêts de l'élevage de chevaux de galop, mais toujours avec la volonté de fédérer et de satisfaire ses adhérents fidèles.

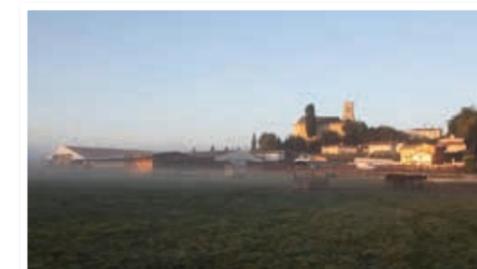
Loïc Malivet,
Président

Matinées au haras : opération lobbying

//// La première "matinée au haras" 2017 est prévue le 30 juin au haras des Faunes, chez Alain Chopard.

Y sont invités des décideurs et élus locaux et régionaux (maires, députés, Conseil Régional, Safer, organismes bancaires...) pour une opération de sensibilisation aux atouts et difficultés de notre filière. Montrer, expliquer, convaincre les décideurs pour une meilleure prise de conscience des enjeux que représentent l'élevage et les courses dans le tissu économique et social.

Rappelons que la première matinée au haras, organisée au Saz (Pays de la Loire) chez Roger-Yves Simon a été un réel succès. Nous ne doutons pas de la réussite de celle aux Faunes auprès des responsables politiques et économiques de la Nouvelle Aquitaine.



© Collection Privée



Yves Plantin, le président de l'AFAC remercie tous les sponsors, partenaires, adhérents et bénévoles pour leur fidèle soutien à notre association en 2017.

100.000 € pour The President of the UAE Cup - Coupe d'Europe des Chevaux Arabes à Deauville 14.05.2017 2 000 m tous sexes 4 ans et plus.



France Galop et ARQANA, en association avec l'AFAC, ont le plaisir d'annoncer la signature d'un accord de partenariat avec Abu Dhabi Sports Council, organisme dédié à la promotion de la pratique sportive et de la compétition de haut niveau, portant sur trois événements-phares du calendrier hippique qui se dérouleront mi-mai à Deauville : la Poule d'Essai des Poulaches (13 mai), et la Poule d'Essai des Poulains (14 mai), deux épreuves qui permettront de désigner le meilleur mâle et la meilleure femelle de 3 ans sur la distance de 1 600 mètres et marqueront le lancement des



EpiqE Series 2017, ainsi que la vente Breeze Up qui aura lieu le vendredi 12 mai dans l'établissement des ventes aux enchères ARQANA.



Le partenariat avec Abu Dhabi Sports Council portera également sur la Coupe d'Europe des Chevaux Arabes, une course de Groupe 1 réservée aux chevaux de race pur-sang arabes. Etape du challenge international The President of the UAE Cup Series, cette épreuve sera dotée de 100.000 € (au lieu de 30 000 € en 2016) grâce au sponsoring de Abu Dhabi Sports Council, devenant ainsi une des épreuves les mieux dotées pour les pur-sang arabes âgés de 5 ans et plus en Europe.



En 2017 le QREC (Qatar Racing Equestrian Club) garde son généreux sponsoring traditionnel.

Le sponsoring du **H.H. Sheikh Mansoor Bin Zayed Al Nahyan Festival** organisé par sa Directrice Executive **Lara Sawaya**, créatrice des courses de cavalières et d'apprentis **H.H. Sheikha Fatima Bint Mubarak**, est reconduit en 2017, avec le Prix de Carthage - Hannibal - H.H. Sheikh Zayed Bin Sultan Al Nahyan et la course de cavalières H.H. Sheikha Fatima Bint Mubarak, le 21.04.2017 à Toulouse. Le Festival sponsorise aussi la **French Arabian Breeders' Challenge Poulaches - Sheikh Zayed Bin Sultan Al Nahyan Gr. II PA à Toulouse le 26.10.2017.**



Shadwell sponsorise 3 courses à La Teste le **4.07.2017** :

- Prix Shadwell - Critérium des Poulaches Gr. II
PA 1 900 m F 4+ 25 000 €
- Prix Shadwell - Coupe du Sud-Ouest Gr. III
PA 1 900 m TS 4+ 20 000 €
- Prix Shadwell - Bengali d'Albret PA 1 400 m
TS 4+ 18 000 €



Le Haras du Grand Courgeon sponsorise 2 courses à Craon le **2.09.2017** :

- Prix Amer Listed PA 1 650 m TS 4 ans+ 25 000 €
- Prix General Maiden PA 1 650 m TS 3 ans 16 000 €

L'hippodrome de Toulouse sponsorisera cette année le **prix de l'hippodrome de Toulouse le 2.06.2017**



La vente de pur sangs arabes de chevaux de course et d'endurance, organisée avec Arqana aura lieu le **28 septembre 2017 à l'hippodrome de Saint-Cloud. La clôture des inscriptions sera le 3 juillet 2017.**



en mai prochain. Il fait le bilan des 3 années de présidence française.

“ L'EFTBA a pu mener plusieurs actions directes ou dans le but d'éviter certains problèmes et cela, grâce à nos interventions que ce soit en mobilisant les pays tiers ou par nos visites à Bruxelles.

Dès 2014, il a fallu s'enquérir d'un nouveau lobbyiste capable de nous mettre en alerte des décisions prises à Bruxelles que ce soit au niveau de la PAC et surtout sur les sujets sanitaires (transport, bien être animal) car la personne précédente ne donnait plus satisfaction. C'est donc à la France que cette charge incombait et nous avons trouvé en la personne de Tim MORRIS un interlocuteur très rodé dans les arcanes bruxelloises.

Depuis le décès du Dr Pierre Losfeld, Guillaume FORTIER responsable des laboratoires LABEO a bien voulu prendre en charge le côté unitaire en étroite collaboration avec Tim Richardson. Le travail réalisé par eux deux a été remarquable. Nous avons pu, grâce à eux, et aussi avec la collaboration étroite et constante de DES LEADON (vétérinaire irlandais) défendre le sujet zootechnique à Bruxelles afin d'atténuer la pression de l'insémination artificielle. Sujet brûlant s'il en est.

Pendant notre présidence : cette commission vétérinaire de l'EFTBA a été très active sur le plan Génétique avec l'apparition commerciale du Speed Gene. Grâce à l'EFTBA, les pays membres de notre organisation ont dissuadé les organismes de ventes et autres de publier les résultats d'ADN prélevés lors des signalements par exemple sans le consentement formel du ou des propriétaires dudit cheval.

Au moment de la crise de la viande de cheval dans les lasagnes italiennes : l'EFTBA a pris conscience de l'importance de la traçabilité et surtout de la communication entre pays pour que l'information circule mieux au sein des éleveurs, des vétérinaires et de tous ceux dont dépend notre activité qui se fragilise lorsqu'il y a le moindre dérapage.

//// La France a été élue en 2014 à la présidence de la Fédération européenne des Associations d'Éleveurs de Pur Sang Anglais. Hubert Honoré, président de la commission des affaires internationales assumait le rôle de président de cette institution jusqu'à sa prochaine assemblée générale

De même pour le bien être animal : des intervenants australiens, américains nous ont alertés lors des conférences internationales à Santiago du Chili en 2014 ; à Dublin en septembre 2015 et dernièrement à Cape Town en janvier et nous ont fait partager les changements de comportement pratiqués. La cravache interdite en Norvège, les drivers Australiens devront désormais appuyer leur cheval en ne lâchant plus les guides, réduction de la hauteur des haies d'obstacle en Australie également, etc..

Deux représentants de l'EFTBA ont pu siéger à l'EHN, European Horse Network, organisme qui regroupe toutes les organisations représentant le monde du cheval en Europe soit environ 6 millions d'équidés au total. Tim RICHARDSON et Nick ELSASS (Danemark). À eux deux, ils ont participé à de multiples réunions à Bruxelles et dernièrement sur le droit de consommateur qui risque de mettre en péril la vente des chevaux, toutes les ventes confondues si nous ne trouvons pas un accord avec le parlement européen car le cheval n'est pas un bien de consommation courant comme peut l'être une machine à laver.

Un site internet pluri actif a été créé par Astrid Engelsen pendant notre mandat. Il permet de suivre au jour le jour les évolutions dans chaque pays membre de l'EFTBA nombre de naissance, étalons, poulinières, nbre d'ha etc.. C'est une première, je vous invite à le consulter (www.eftba.eu)

Enfin, notre présidence aura permis de mieux fédérer les acteurs essentiels à savoir vétérinaires, laboratoires (pour le manque cruel de vaccins Rhino en 2016) afin que nos pays européens puissent trouver des alternatives communes à nos besoins.



Pour conclure, l'avenir de l'EFTBA va dépendre des partenaires qui nous entourent et dont l'activité reste viable économiquement ; Quid de l'Italie, de la Belgique, de l'Espagne. Le Brexit va changer la donne notamment dans nos rapports avec l'Union Européenne.

L'EFTBA fédère les éleveurs de nombreux pays et malgré les incertitudes politiques, il en va de notre avenir de rester uni pour que perdure notre profession.”

Cheltenham 2017 : un bon cru pour les frenchies



Un de Sceaux ©Jean-Charles Briens

//// Que ce soient les PS ou les AQPS, labellisés FR, ils étaient 27 à l'arrivée (dans les 3 premiers) sur les 24 courses blacktype disputées sur le célèbre hippodrome, parmi lesquels les stars **VROUM VROUM MAG** (AQPS, par Voix du Nord), 2^e du David Nicholson Mares Hurdle Gr.1, seulement devancé par un autre FR, **APPLE'S JADE** (Saddler Maker), **UN DE SCEAUX** (AQPS, par Denham Red) vainqueur du Festival Trophy Steeple Chase Gr.1, devant un autre français **ASO** (AQPS, par Goldneyev) 3^e de l'épreuve, mais également **UN TEMPS POUR TOUT** (Robin des Champs) lauréat du Handicap Chase Gr.3, **BUVEUR D'AIR** (AQPS, par Crillon) qui s'adjugea le Champion Hurdle Challenge Trophy Gr.1, épreuve dans laquelle **PETIT MOUCHOIR** (Al Namix) arriva 3^e, **BUVEUR D'AIR** remporta facilement (par 5 longueurs) quelques semaines plus tard le Aintree Hurdle Gr.1. D'autres vainqueurs tricolores tels que **LABAIK** (Montmartre), vainqueur du Supreme Novices' Hurdle Gr.1, **FLYING TIGER** (Soldier of Fortune) qui s'est adjugé le Fred Winter Juvenile Novice's Hurdle Gr.3 devant **DIVIN BÉRÉ** (Della Francesca), **LET'S DANCE** (Poliglote), gagnant du Dawn Run Mares' Novices Hurdle Gr.2 devant **BARRA** (AQPS, par Vendangeur) et enfin **DÉFI DU SEUIL** (AQPS, par Voix du Nord) vainqueur du Triumph Hurdle Gr.1, devant **BAPAUME** (Turtle Bowl), 3^e sont à noter.



Buveur d'Air ©Jean-Charles Briens

DÉFI DU SEUIL

qui s'est également illustré à Aintree début avril en remportant l'Aintree Anniversary 4-y-o Novices Hurdle Gr.1. N'oublions pas **MESSIRE DES OBEAUX** (Saddler Maker), 3^e du Baring Bingham Novices Hurdle Gr.1, **WHISPER** (Astarabad), 2^e du RSA Chase Gr.1, **TAQUIN DU SEUIL** (Voix du Nord), 2^e de la Coral Cup Handicap Hurdle Gr.2, **FOX NORTON** (Lando) et **SIR VALENTINO** (Early March), respectivement 2^e et 3^e du Queen Mother Champion Chase Gr.1, **DÉBUCHET** (AQPS, par Smadoun) et **CLAIMANTAKINFORGAN** (Great Pretender), 2^e et 3^e du Champion Bumper Gr.1, **TOP NOTCH** (Poliglote) et **DISKO** (Martaline), également 2^e et 3^e du Golden Miller Novices' Chase Gr.1, **BARON ALCO** (AQPS, par Dom Alco) et **BOUVREUIL** (Saddler Maker), 2^e et 3^e du Handicap Chase Gr.3, enfin **GARDEFORT** (Agent Bleu) devant **THEINVAL** (Smadoun) 2^e et 3^e du Grand Annual Chase Challenge Cup Gr.3. Décidemment, que d'accessits dans cette édition 2017 !!

Si l'on fait le compte de cette incroyable moisson, sur les 24 courses blacktype qui se sont courues en mars dernier à Cheltenham, 16 d'entre elles eurent au moins un FR à l'arrivée, soit 2 courses sur 3. Seul, **DOUVAN**, le crack du Haras de la Faisanderie manque à l'appel, mais nous espérons vivement le revoir sur les pistes d'Angleterre et d'Irlande.

Voici ci-contre un récapitulatif des résultats de nos FR.



Défi du Seuil ©Jean-Charles Briens

GAGNANTS ET PLACÉS • CHELTENHAM 2017

Date	Cheval	Race	Class.	Epreuve	Catég.	Eleveur
14/03/2017	APPLE'S JADE		1 ^{er}	David Nicholson Mares Hurdle	Gr.1	Ronny Coveliers
14/03/2017	VROUM VROUM MAG*	AQPS	2 ^e	David Nicholson Mares Hurdle	Gr.1	Comte Antoine-Audoine Maggiar
14/03/2017	LABAIK		1 ^{er}	Supreme Novices' Hurdle	Gr.1	Ecurie des Monceaux
14/03/2017	UN TEMPS POUR TOUT		1 ^{er}	Handicap Chase	Gr.3	Felix Talbot
14/03/2017	BUVEUR D'AIR	AQPS	1 ^{er}	Champion Hurdle Challenge Trophy	Gr.1	Gérard Ferté
14/03/2017	PETIT MOUCHOIR		3 ^e	Champion Hurdle Challenge Trophy	Gr.1	Philippe Guéret
15/03/2017	MESSIRE DES OBEAUX		3 ^e	Baring Bingham Novices Hurdle	Gr.1	Mme Marie Devilder & Fernand Sellier
15/03/2017	WHISPER		2 ^e	RSA Chase	Gr.1	Hubert & Sandra Hosselet
15/03/2017	TAQUIN DU SEUIL		2 ^e	Coral Cup Handicap Hurdle	Gr.3	Marc Boudot
15/03/2017	FOX NORTON		2 ^e	Queen Mother Champion Chase	Gr.1	S.A. Scuderia del Bargelo
15/03/2017	SIR VALENTINO*		3 ^e	Queen Mother Champion Chase	Gr.1	Mlle Camille Serveau & Roger Simon
15/03/2017	FLYING TIGER*		1 ^{er}	Fred Winter Juvenile Novice's Hurdle	Gr.3	Patrick Chédeville
15/03/2017	DIVIN BÉRÉ*		2 ^e	Fred Winter Juvenile Novice's Hurdle	Gr.3	SNC Régnier & San Gabriel Inv. Inc
15/03/2017	DEBUCHET	AQPS	2 ^e	Champion Bumper	Gr.1	Mme Florence Adeline-Tourissaud
15/03/2017	CLAIMANTAKINFORGAN		3 ^e	Champion Bumper	Gr.1	Christian Flard
16/03/2017	TOP NOTCH*		2 ^e	Golden Miller Novices' Chase	Gr.1	Haras des Sablonnets & Benoît Gabeur
16/03/2017	DISKO*		3 ^e	Golden Miller Novices' Chase	Gr.1	EARL Haras du Luy
16/03/2017	UN DE SCEAUX*	AQPS	1 ^{er}	Festival Trophy Steeple Chase	Gr.1	Haras de la Rousselière
16/03/2017	ASO*	AQPS	3 ^e	Festival Trophy Steeple Chase	Gr.1	Isabelle Pacault
16/03/2017	BARON ALCO	AQPS	2 ^e	Handicap Chase	Gr.3	Yves d'Armaillé
16/03/2017	BOUVREUIL		3 ^e	Handicap Chase	Gr.3	Mme Nicolas Devilder & Fernand Sellier
16/03/2017	LET'S DANCE		1 ^{er}	Dawn Run Mares' Novices Hurdle	Gr.2	Joseph Hayoz
16/03/2017	BARRA	AQPS	2 ^e	Dawn Run Mares' Novices Hurdle	Gr.2	Patrice Vagne
17/03/2017	DÉFI DU SEUIL	AQPS	1 ^{er}	Triumph Hurdle	Gr.1	Catherine Boudot
17/03/2017	BAPAUME		3 ^e	Triumph Hurdle	Gr.1	M. Rohaut-Léger
17/03/2017	GARDEFORT		2 ^e	Grand Annual Chase Challenge Cup	Gr.3	SARL Carion E.M.M.
17/03/2017	THEINVAL		3 ^e	Grand Annual Chase Challenge Cup	Gr.3	V. Berouard, Mlle L. Berouard & S. Chatelain

* Les chevaux dont les naisseurs sont adhérents à la Fédération des Eleveurs du Galop. Ils ont bien représenté l'Élevage français, bravo à eux !

Wanted ! Futurs champions d'Auteuil au National de l'Obstacle

//// Vous avez élevé la prochaine star de Cheltenham ? C'est sûr, vous tenez le lauréat du Grand Steeple 2020 ? N'ayez pas peur et venez vous comparer aux autres foals, yearlings ou 2 ans, lors du plus large concours de modèles et allures qui leur est ouvert dans l'Hexagone.

"Le National de l'Obstacle" invite tous les éleveurs basés en France désireux de valoriser leur production de chevaux à vocation obstacle à s'inscrire et venir présenter leurs plus beaux élèves lors du **concours qui aura lieu le mercredi 26 juillet 2017, au Haras National du Pin (Orne)**.

Il est ouvert à tous les éleveurs et tous les chevaux à vocation obstacle : foals, yearlings, deux ans, quelle que soit leur race (Pur-sang, AQPS et Anglo-arabe). De nombreux lots accompagneront, comme chaque année, les chevaux primés.

“ A chaque édition, le concours prend de l'ampleur et nous nous en félicitons. Le rendez-vous est désormais devenu incontournable ! Les éleveurs sont récompensés de leurs efforts par un titre et de nombreux lots, mais également parfois par une vente, car plusieurs acheteurs - notamment anglo saxons avec l'aide du FRBC - ont pris la bonne habitude de venir aussi y faire leur marché... Côté public, c'est une belle opportunité de venir juger la production des étalons dont les produits sont présentés”, explique Pascal NOUE, Président de l'Association Normande du Cheval d'Obstacle qui ajoute : “ Cette année nous vous réservons encore de belles surprises que vous découvrirez au fil du temps sur notre site ANCCO.fr ou sur notre page Facebook ”.

Pour Denis LEGEARD, membre de l'ANCCO : “ C'est une très belle manière de valoriser notre savoir-faire et notre élevage de chevaux d'obstacle qui s'illustre dans les plus belles épreuves partout en France, mais aussi en Angleterre et en Irlande ”.

“ Il faut également remercier tous nos fidèles partenaires qui permettent de donner à ce concours une attractivité unique ” se félicite Aliette FORIEN Vice Présidente.

Les inscriptions sont désormais ouvertes et ce, jusqu'au 20 juin 2017 (date de clôture).

L'ensemble des informations et les bordereaux d'inscriptions sont disponibles sur le site www.ancco.fr Ou sur la page Facebook “Le National de l'Obstacle”.

Les “Lounges” France Galop

//// Le Département Propriétaires de France Galop lance cette année un nouveau format d'intervention en région ouvert aux éleveurs des partants, dans le cadre des plans de développement régionaux du propriétaire : **Les Lounges France Galop**.

➔ **La finalité** est la valorisation des entourages des chevaux partants.

➔ **Le dispositif** matérialise sur un hippodrome en région par la mise à disposition, un jour de course, d'un espace de réceptif avec un cocktail déjeunatoire avec un bar soft pendant l'après-midi.

➔ **L'accès** est réservé aux entourages de tous les chevaux partants du jour dans toutes les courses quels que soient le niveau et la catégorie : Propriétaires, Entraîneurs et Éleveurs

➔ Dates Les “Lounges France galop” en 2017 :

- Dax : dimanche 20 juin
- Vichy : mercredi 26 juillet
- Craon : lundi 4 septembre

Rapport européen sur le cheval adopté à Bruxelles



//// Le 13 mars 2017, à Bruxelles, La commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement Européen a adopté un rapport d'initiative de l'eurodéputée britannique Julie GIRLING (ECR, UK) sur la propriété responsable et les soins des équidés.

L'adoption de ce rapport marque la reconnaissance par le Parlement Européen de l'importance du secteur cheval en Europe, fort d'un cheptel de 7 millions d'équidés, générant 100 milliards d'Euros par an et offrant 900 000 emplois.

Ce rapport invite également la Commission européenne à définir des orientations en matière de bonnes pratiques visant notamment à soutenir un élevage responsable ainsi que la santé et le bien être des équidés. Enfin, le rapport souligne, à l'heure même de la réouverture des débats sur les taux réduits, la nécessité d'une **clarification de la législation sur la TVA** applicable à la filière équine afin de contribuer à un développement de la filière cheval favorable à la croissance et à l'emploi.

Photo © European Union 2016 - Source : EP.

La Fédération des Éleveurs et le FRBC vous proposent...

UN WEEKEND DE TROIS JOURS EN ALLEMAGNE

AU PROGRAMME :

COURSES À COLOGNE ET VISITES DE HARAS EN RHÉNANIE-DU-NORD.

➔ **Vendredi 22 Septembre :**

Départ vers midi de la Gare du Nord (Thalys, trajet direct Paris - Cologne) avec tout le groupe

➔ **Samedi 23 Septembre**

- **Matinée :** visite du Gestüt Röttgen avec les étalons Kallisto, Protectionist et Reliable et du centre d'entraînement de Markus Klug au même endroit
- **Après-midi :** visite du Gestüt Hof Ittlingen avec les étalons Paolini et Neatico
- **Dîner** à Cologne, restaurant traditionnel

➔ **Dimanche 24 Septembre**

- **Matinée :** visite libre de Cologne, centre historique et Cathédrale
- **Après-midi :** Courses à Cologne, Preis von Europa Gr 1, l'une des meilleures courses du calendrier germanique disputée sur 2400 m

➔ **Lundi 25 Septembre**

- **Matinée :** visite du Gestüt Schlenderhan (Adlerflug)
- **Après-midi :** retour en France

Coût (estimation) : 500 € par personne (hôtel, train, frais de vie). Transport entre les haras organisé et pris en charge par le FRBC et la Fédération des Éleveurs.

RÉSERVATIONS :

- ➔ Hedwige de Kergorlay, Fédération des Éleveurs : hdekergorlay@orange.fr, Tel : 0 1 47 61 06 62
- ➔ Cécile Adonias, FRBC : media@frbc.net, Tel : 0 1 49 10 23 94



Photos © DR

Rhodococcose : savoir prévenir*

//// Cette maladie très ancienne, tellurique, bactérienne, empoisonne de très nombreux haras et élevages et ce, parfois de façon dramatique.

Comme chacun le sait, ces bactéries très résistantes dans le milieu, souvent comparées à ce titre à certains "bacilles" comme celui du charbon (*Bacillus anthracis*) ou de la tuberculose (*mycobacterium tuberculosis* – Bacille de Koch), persistent voire se développent dès que leur environnement y est favorable, dans les crottins et le tube digestif des chevaux, jeunes ou adultes.

Certaines souches de ces bactéries, dites porteuses du plasmide de virulence, sont réellement dangereuses pour nos élevages, ce qui fait que leur maintien voire leur multiplication dans l'environnement provoque de véritables "bombes" de contamination dès que les périodes sèches arrivent. Ces saisons sèches génèrent de la poussière, soulevée dans les zones de piétinement ou de fortes concentrations de poulains et elles sont malheureusement inhalées, respirées par ces derniers.

Le déclenchement ultérieur de la maladie chez le jeune poulain (de 1 à 6 mois en général) dépend de nombreux facteurs encore mal connus aujourd'hui au rang desquels : la sensibilité/résistance individuelle du poulain, son niveau d'infestation parasitaire et son état de santé global, la concentration des bactéries de son environnement (air, poussière, terre, crottins), la souche de *Rhodococcus* impliquées.

La forme respiratoire demeure la plus répandue et la mieux connue de tous. Elle revêt celle d'une maladie respiratoire sévère comme toutes les pneumonies des mammifères, et elle est d'un pronostic grave sans traitement et suivi médical à instaurer rapidement.

Les examens complémentaires sont efficaces et souvent sans ambiguïté, qu'il s'agisse de l'imagerie ou des tests de biologie typique des infections générant de forte inflammation et dégradation tissulaires (les abcès à *rhodococcus equi* sont souvent spectaculaires).

Il ne faut pas sous-estimer les formes ostéoarticulaires ou intestinales, qu'elles soient primitives ou secondaires (à la forme respiratoire) car elles sont également sévères et parfois des découvertes d'autopsie dans les cas les plus graves.

La prévention de cette maladie est un véritable casse-tête car c'est le sol et l'environnement de nos poulains qu'il faut maîtriser ; vaste défi !

*Avec la participation du Dr Fortier

Les haras touchés le sont rarement de façon isolée et unique. Il convient dès lors de mettre en place des mesures de bon sens parfois, mais également d'avoir recours à l'utilisation de plasma hyper immuns avec toutes les précautions d'emplois que l'on connaît. Le couple vétérinaire-éleveur est essentiel à ce dispositif et ses clés de réussite.

Le traitement de cette maladie, à l'aide d'antibiotiques dont le panel est très restreint (ce sont des bacilles par nature multi résistants), est aussi un défi lié au fait que ce bacille est dit "intracellulaire" et qu'il faut donc des molécules capables d'atteindre cet espace pour être efficace.

Vous trouverez ci-dessous quelques liens utiles permettant de bien appréhender ce vrai défi en élevage. Bonne lecture à toutes et tous.

Pour en savoir plus...

- Maladies des chevaux, 3E. Éditions France Agricole 2015, ISBN : 978-2-85557-350-2. Chapitre 47 Rhodococcose, pp. 132-134
- Pneumonies à *Rhodococcus equi* chez le poulain : une mise à jour cartésienne. Pratique Vétérinaire Equine 2016, 190, 12-17,
- Site web du RESPE ; www.respe.net/system/files/20140618_N_Rhodococcose-GP.pdf
- Site web de l'IFCE ; <http://www.haras-nationaux.fr/information/accueil-equipaedia/maladies/maladies-infectieuses/epidemiologie-de-la-rhodococcose-du-poulain.html>



Assurance de la Fédération : quelles garanties ?

//// La Fédération des éleveurs fait bénéficier à ses adhérents depuis le 1^{er} janvier 2017 d'une assurance en responsabilité civile au bénéfice des propriétaires faisant courir des chevaux sous leurs couleurs.

QUELS BÉNÉFICIAIRES ?

Tout adhérent actif de la Fédération à jour de sa cotisation annuelle et ayant eu au moins un partant dans l'année.

PROPRIÉTAIRE ?

Au titre de cette assurance, les garanties sont offertes aux propriétaires au sens de l'article 11* du code des courses au galop. Cette définition recouvre le propriétaire, y compris ses éventuels associés, les titulaires d'un permis d'entraîner et plus généralement toute personne autorisée par France Galop à faire courir sous ses couleurs exerçant en son nom propre ou au nom d'une société.

QUELS MONTANTS ?

Nature des garanties d'assurance en responsabilité civile	Montant de la garantie	Franchise
Dommages corporels et immatériels consécutifs	8 000 000 € par sinistre	Néant
Dommages corporels et immatériels consécutifs à une faute inexcusable	3 500 000 € par an	Néant
Dommages matériels et immatériels consécutifs (y compris dommages matériels subis par les chevaux)	1 600 000 € par sinistre	10 % du montant du dommage avec un minimum de 760 € et un maximum de 3800 €
Vol par préposés	100 000 €	200 €
Dommages subis par les biens confiés	150 000 €	200 €
Dommages immatériels non consécutifs (y compris ceux subis par les chevaux)	300 000 € par an	10 % du montant du dommage avec un minimum de 760 € et un maximum de 3800 €
Atteintes à l'environnement accidentelles	500 000 € par an	200 €
Recours et défense pénale	30 000 €	Néant

Le contrat souscrit par la Fédération au profit de ses adhérents auprès de Gras Savoye est régi par MMA IARD / MMA IARS assurances mutuelles. Si vous souhaitez connaître un détail plus complet des garanties, n'hésitez pas à en faire la demande à info@federationeseleveursdugalop.fr

*Article 11 Codes des courses (version avril 2017) : DÉFINITION DU PROPRIÉTAIRE I. Le terme propriétaire utilisé dans le présent Code désigne la personne physique ou morale ayant reçu l'agrément des Commissaires de France Galop l'autorisant à faire courir un cheval sous ses couleurs, à faire les engagements et à toucher les sommes gagnées. Cette personne peut avoir : 1° soit la pleine propriété d'un cheval ; 2° soit la location en totalité d'un cheval selon un contrat enregistré par les Commissaires de France Galop ; 3° soit la qualité de locataire-dirigeant au sein d'un contrat de location réunissant plusieurs locataires enregistré par les Commissaires de France Galop ; 4° soit la qualité d'associé-dirigeant au sein d'un contrat d'association sur la propriété et/ou l'exploitation de la carrière de courses d'un cheval enregistré par les Commissaires de France Galop ; 5° soit une part d'intérêt dans un syndicat agréé par les Commissaires de France Galop et avoir été désignée par les membres du syndicat pour faire courir sous son nom et ses couleurs, faire les engagements et toucher les sommes gagnées par le cheval, à l'exclusion des autres personnes qui ont seulement droit à une part de ces sommes ; 6° soit, pour une personne physique exclusivement, le mandat spécial d'une société agréée en qualité de propriétaire par les Commissaires de France Galop pour faire courir sous son nom et ses couleurs les chevaux appartenant à cette société. La personne morale prévue au présent paragraphe, peut être : - soit une société de personnes qui, au sens du présent Code, est une société civile ou commerciale, dont les porteurs de parts peuvent être identifiés. Elles comprennent notamment les sociétés civiles, les sociétés à responsabilité limitée, les sociétés en commandite et tous groupements agricoles. - soit une société de capitaux qui, au sens du présent Code, est une société dont le régime n'est pas fondé sur la personnalité des associés, sous réserve des conditions d'agrément fixées à l'article 12 § X XIV. II. Pour les chevaux appartenant à l'Etat, est considéré comme propriétaire l'établissement auquel ils sont affectés.

QUELS SINISTRES ?

L'assurance couvre tout dommage ou ensemble de dommages causés à un tiers, engageant la responsabilité du propriétaire, résultant d'un fait dommageable et ayant donné lieu à une ou plusieurs réclamations effectuées par courrier au propriétaire ou à l'assureur, ou par assignation devant une juridiction compétente.

ACTIVITÉS GARANTIES

L'assurance couvre les courses organisées par France Galop. La garantie s'exerce uniquement pendant la course, à partir du moment où le cheval et le jockey pénètrent sur la piste, jusqu'à leur sortie de piste, une fois la compétition terminée. Il est entendu que la remise des prix et le retour aux balances font partie intégrante de la compétition.

Les garanties s'exercent soit en l'absence de garantie d'assurance du propriétaire (autre que celle souscrite par la Fédération), soit en complément des garanties acquises par ailleurs, l'assurance de la Fédération intervenant ainsi comme deuxième ligne, le contrat de première ligne représentant une franchise absolue.

Que faire en cas d'impayé ?

//// Face à un impayé, le recours à des tiers tels que huissiers ou société de recouvrement est utile mais onéreux et pas indispensable car il existe également une procédure gratuite intitulée l'injonction de payer. En cas de contentieux, les juges privilégieront toujours les écrits aux paroles volatiles. Afin d'avoir de plus grandes chances de recouvrer la somme due, il convient d'agir avec méthode :

- Faire une première relance écrite, avec une copie de la facture impayée (éventuellement par email, idéalement par courrier)
- Adresser un courrier recommandé intitulé "mise en demeure de payer" (cf modèle en ligne sur le site de la Fédération). Ce courrier sera également le point de départ d'éventuels intérêts au taux légal.
- Regrouper tous les documents écrits (contrat, factures, relances, courriers et mise en demeure)

- Débuter une procédure en injonction de payer en remplissant un formulaire CERFA d'injonction de payer (cf fiche Impayés sur le site) qui permettra, sans audience ni avocat, de solliciter un juge de proximité afin qu'il statue sur le dossier. Cela permet d'obtenir un titre exécutoire, sésame avant une éventuelle saisie. Si le débiteur ne formule pas d'opposition, aucune audience ne sera programmée. Dans le cas contraire, il est possible de défendre directement ses intérêts ou par l'intermédiaire d'un avocat, lors de l'audience.
- Une fois le titre exécutoire obtenu, si le client indolent n'a toujours pas obtempéré, il est possible de mandater un huissier aux fins de saisie de la somme. Toutefois l'intervention de l'huissier à ce stade sera bien moins coûteuse que si vous lui aviez confié l'ensemble de la procédure.

Email et newsletter

//// Notre mode de communication évolue et nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée imminente d'une Newsletter qui viendra compléter votre Courrier des Eleveurs.

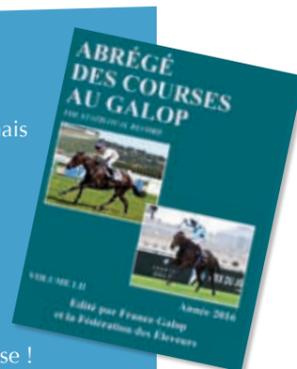
La périodicité et sa longueur dépendront de l'actualité, mais attention, elle ne vous sera envoyée que par email ! Pour être bien sûr de la recevoir, assurez-vous que nous avons bien votre dernière adresse email en nous envoyant un petit mot... par courriel à l'adresse info@federatiodeseleveursdugalop.fr

L'ABRÉGÉ 2016 EN NUMÉRIQUE

L'abrége 2016 est sorti mais fini la version papier !

Vous le retrouverez sous forme numérique disponible sur notre site internet.

Pour le télécharger, munissez-vous de votre login et votre mot de passe !



Success Box Fédération des Éleveurs

//// Nouveauté pour cette année hippique, la Fédération des Eleveurs accentue sa visibilité dans Jour de Galop à travers des Success Box affichées pour tous les résultats des courses "black type", du Gr 1 à la LR, en plat comme en obstacle.

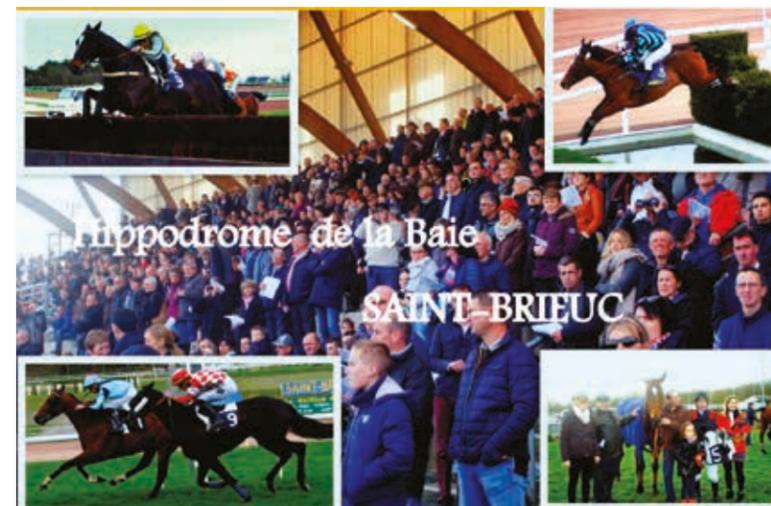
Elles permettent bien évidemment de mettre en avant et féliciter les socioprofessionnels qui élèvent sur notre sol, et, au-delà ce ceux-ci, de s'adresser à ceux qui élèvent à l'étranger en leur rappelant à travers la mention des primes, l'intérêt qu'ils auraient à élever en France. Ces success box dédiées aux gagnants de black type, quelle que soit leur provenance, en faisant fi des chapelles partisans, inscrit bien notre association dans un modèle fédérateur et unioniste.



Journée des courses et de l'élevage le 25 mai à Saint Brieuc

//// La Fédération des Eleveurs, France Galop, l'Asselco, les AQPS Ouest et la Société des Courses de Saint Brieuc vous invitent, le 25 mai prochain sur l'hippodrome de la Baie, à une journée dédiée aux propriétaires, éleveurs, et leurs amis ou "filleuls" novices mais futurs passionnés des courses et de l'élevage.

Dès 11h : présentation des courses et des formes de propriété, dès 11h30 présentation de l'élevage dans l'ouest. A partir de 12h buffet déjeunatoire (sur inscriptions uniquement), puis courses avec visite de l'hippodrome, initiation aux paris...



© Coll. Privée

Eleveurs et propriétaires bretons, rejoignez-nous et venez accompagnés d'un "filleul" pour cette belle journée placée sous le signe de la convivialité.



ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 01/01/2017 AU 26/04/2017

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Francis TBOUL & Jean BONICHE	JIMMY TWO TIMES	Prix Edmond Blanc	3	FR

ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 01/01/2017 AU 26/04/2017

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Jean-Claude SEROUL	SAN BENEDETO	Maghull Novices Chase	1	GB
Haras de LA ROUSSELIÈRE SCEA	UN DE SCEAUX	Ryanair Chase Clarence House Chase	1	GB
EARL Haras du LUY	DISKO	Champion Novice Chase Flogas Novice Chase	1	IRE
Haras des SABLONNETS	TOP NOTCH	Scilly Isles Novices Chase	1	GB
Madame Marguerite CHACHIGNON	BLEU BERRY	Rathbarry & Glenview Hurdle	2	IRE
Jacky RAUCH	AL BOUM PHOTO	Easter Festival April Hurdle	2	IRE
Gérard SAMAMA	FONTWELL	National Spirit Hurdle	2	GB
Philippe GASDOUÉ	FRODON	Pendil Novices' Chase	2	GB
Haras de LA FAISANDERIE	DOUVAN	Tied Cottage Chase	2	IRE
Comte Antoine-Audoïn MAGGIAR	VROUM VROUM MAG	Doncaster Mares Only Hurdle	2	GB
Haras de LA PERELLE	PROJECT BLUEBOOK	Avoca Dunboyne Juvenile Hurdle	2	IRE
Pierre JULIENNE & Etienne LEENDERS	RENNETI	Feelings Irish Strawberry Hurdle	2	IRE
Madame Magalen BRYANT	BLUE DRAGON	Prix Léon Rambaud	2	FR
Haras de SAINT-VOIR & Jacques DÉTRÉ	DE BON CŒUR	Prix de Pépinvast Prix d'Indy	3	FR
Gilles CHAIGNON	ULTRAGOLD	Topham Chase	3	GB
Yves GEISSENHOFFER	EDWARD D'ARGENT	Prix Fleuret Prix Duc d'Anjou	3	FR
Patrick CHÉDEVILLE	FLYING TIGER	Fred Winter Juvenile Novice's Hurdle	3	GB
SCEA LE FRAGNEAU	BALL D'ARC	Naas Directors Plate Novice Chase Flyingbolt Novice Chase	3	IRE
EARL Haras de NONANT-LE-PIN	EL CALIFE	Corsa Siepi di Pisa	3	ITY
EARL BATY & Freddy LEMERCIER	ANIBALE FLY	Woodlands Park 100 Club Novice Chase	3	IRE
Adrian von GUNTEN	SLOWMOTION	Memorial EBF Mares Chase	3	IRE
Thierry CYPRES	VICENTE	Scottish Grand National Chase	3	GB
Jean-François GRIBOMONT	JAZZ IN MONTREUX	Prix Hopper	3	FR

PALMARÈS

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2017 au 27/04/2017							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	KENDARGENT	90	20	26	85	586 470	6 516
2	ELUSIVE CITY	78	21	22	92	479 355	6 145
3	SIYOUNI	79	16	20	84	456 695	5 780
4	MYBOYCHARLIE	69	15	19	76	433 380	6 280
5	LE HAVRE	62	19	22	54	369 465	5 959
6	AMERICAN POST	61	15	16	60	339 565	5 566
7	ROCK OF GIBRALTAR	41	13	17	52	320 840	7 825
8	WHIPPER	60	10	13	70	319 340	5 322
9	AIR CHIEF MARSHAL	64	11	15	57	275 765	4 308
10	MUHTATHIR	45	14	16	54	263 490	5 855
11	INVINCIBLE SPIRIT	34	10	11	39	263 280	7 743
12	FOOTSTEPSINTHESAND	31	8	9	59	255 565	8 244
13	DARK ANGEL	26	7	8	34	252 345	9 705
14	SEA THE STARS	22	3	4	20	251 100	11 413
15	HOLY ROMAN EMPEROR	41	9	11	52	246 420	6 010
16	TURTLE BOWL	31	9	11	47	243 540	7 856
17	STORMY RIVER	50	9	10	49	196 510	3 930
18	KING'S BEST	34	10	12	33	194 740	5 727
19	SOLDIER OF FORTUNE	51	9	10	36	193 675	3 797
20	SAGEBURG	52	7	9	47	191 310	3 679

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de vainqueurs faisant la monte en France - 01/01/2017 au 27/04/2017							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	KENDARGENT	90	20	26	85	586 470	6 516
2	ELUSIVE CITY	78	21	22	92	479 355	6 145
3	SIYOUNI	79	16	20	84	456 695	5 780
4	MYBOYCHARLIE	69	15	19	76	433 380	6 280
5	LE HAVRE	62	19	22	54	369 465	5 959
6	AMERICAN POST	61	15	16	60	339 565	5 566
7	WHIPPER	60	10	13	70	319 340	5 322
8	AIR CHIEF MARSHAL	64	11	15	57	275 765	4 308
9	MUHTATHIR	45	14	16	54	263 490	5 855
10	STORMY RIVER	50	9	10	49	196 510	3 930
11	SOLDIER OF FORTUNE	51	9	10	36	193 675	3 797
12	SAGEBURG	52	7	9	47	191 310	3 679
13	KINGSALSA	32	6	6	42	188 760	5 898
14	SLICKLY	58	6	6	48	183 510	3 163
15	NAAQOOS	39	6	9	40	181 680	4 658
16	MAKFI	33	7	8	37	181 595	5 502
17	LITERATO	34	8	10	27	179 350	5 275
18	SILVER FROST	46	7	7	48	173 645	3 774
19	TIN HORSE	29	12	13	30	172 550	5 950
20	MANDURO	29	6	9	38	171 825	5 925

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de 2 ans faisant la monte en France - 01/01/2017 au 27/04/2017							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	CAPTAIN CHOP	3	3	4	1	48 700	16 233
2	STYLE VENDOME	5	1	1	5	27 850	5 570
3	RIO DE LA PLATA	2	1	2	0	22 000	11 000
4	DESERT BLANC	1	1	1	2	20 500	20 500
5	WOOTTON BASSETT	1	1	1	0	13 500	13 500
6	EPAULETTE	1	1	1	0	13 500	13 500
7	DANDY MAN	2	1	1	0	13 500	6 750
8	DABIRSIM	2	1	1	1	11 700	5 850
9	MUHAYMIN	1	1	1	1	11 700	11 700
10	GEORGE VANCOUVER	4	1	1	1	10 350	2 587
11	ALEX THE WINNER	1	1	1	0	9 000	9 000
12	COCKNEY REBEL	1	1	1	0	9 000	9 000
13	ZEBEDEE	1	1	1	0	9 000	9 000
14	SHAMALGAN	1	1	1	1	6 400	6 400

PLAT

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2017 au 27/04/2017						
RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	WERTHEIMER & FRERE	88	192	33	76	115 026
2	JEAN-CLAUDE SEROUL	43	148	16	65	66 596
3	FRANKLIN FINANCE S.A.	42	95	16	40	64 873
4	ECURIE DES MONCEAUX	39	81	12	36	53 976
5	ALAIN CHOPARD	42	112	13	42	49 165
6	SCEA HARAS DE SAINT PAIR	21	56	12	20	45 751
7	STILVI COMPANIA FINANCIERA S.A	30	96	7	42	40 350
8	HARAS D'ETREHAM	38	90	13	31	36 236
9	GUY PARIENTE HOLDING	23	63	7	27	34 348
10	ECURIE SKYMARC FARM	34	82	8	33	33 778
11	S.A. AGA KHAN	41	81	9	35	30 781
12	S.C.E.A. HARAS DE MANNEVILLE	25	67	6	29	30 075
13	MISE DE MORATALLA	28	90	10	31	27 791
14	HARAS DU LOGIS SAINT GERMAIN	17	37	4	15	27 758
15	HARAS DU QUESNAY	32	75	4	32	27 358
16	SCEA HARAS DU MA	19	56	5	22	26 889
17	ERICH SCHMID	14	39	2	18	26 218
18	HARAS DE LA PERELLE	23	62	9	28	26 120
19	DAYTON INVESTMENTS LTD	38	106	8	38	26 011
20	ECURIE PEREGRINE SAS	14	26	6	3	25 474

DYNAVENA
PARTENAIRE DE VOS AMBITIONS

Réduisez les risques
de troubles ostéo-articulaires

DYNAVENA FOALY
DYNAVENA CROISSANCE
intègrent du **Bambusa A**,
assurant un apport élevé en silice

Riche en **Bambusa A**.

SOPRAL - Pont-Réan - BP 38001 - 35580 GUICHEN France • Tél. : +33 (0) 2 99 42 84 00 - Fax : +33 (0) 2 99 42 29 55
www.dynavena.com - www.facebook.com/dynavenafrance

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2017 au 27/04/2017

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	HARAS DE SAINT-VOIR	51	102	14	42	53 387
2	FRANCOIS-MARIE COTTIN	24	75	9	31	45 035
3	THIERRY CYPRES	23	43	6	20	41 542
4	MME BENOIT GABEUR	5	8	5	2	40 699
5	SCEA HARAS DE MIRANDE	22	69	6	35	35 072
6	SCEA HAMEL STUD	16	39	13	12	33 243
7	M.L. BLOODSTOCK LTD	14	31	6	12	32 988
8	JACQUES CYPRES	19	43	7	19	26 971
9	MME BERNARD LE GENTIL	11	24	5	17	24 785
10	MME HENRI DEVIN	22	39	7	17	23 111
11	GUY CHEREL	15	43	7	24	22 643
12	MME MAGALEN BRYANT	10	25	6	11	20 810
13	MLLE INGRID DESAGNAT	3	11	3	4	20 591
14	MICHEL BOURGNEUF	10	22	5	10	20 237
15	ECURIE MAULEPAIRE	7	18	4	10	19 506
16	MME ISABELLE PACAULT	15	50	11	22	19 117
17	MME BRIGITTE BOUREZ	1	5	1	2	18 944
18	OLIVIER TRICOT	8	15	5	5	18 189
19	BEREND VAN DALFSEN	5	16	2	9	17 969
20	DAVID LUMET	5	13	4	7	17 041

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2017 au 27/04/2017

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	POLIGLOTE	48	18	21	43	823 360	17 153
2	MARTALINE	63	15	19	52	678 345	10 767
3	SAINT DES SAINTS	64	9	11	79	676 245	10 566
4	CALIFET	23	7	7	23	416 830	18 123
5	BALKO	56	11	14	57	378 190	6 753
6	KAPGARDE	57	9	10	48	372 435	6 533
7	VOIX DU NORD	29	8	10	29	366 305	12 631
8	TURGEON	32	8	8	29	321 380	10 043
9	BALLINGARRY	44	7	10	43	312 680	7 106
10	FRAGRANT MIX	24	11	13	27	307 535	12 813
11	AL NAMIX	46	8	11	55	302 365	6 573
12	NETWORK	52	12	13	35	300 645	5 781
13	GREAT PRETENDER	30	9	12	29	283 885	9 462
14	MALINAS	16	6	12	11	259 385	16 211
15	SADDLER MAKER	24	5	6	31	249 890	10 412
16	VISION D'ETAT	17	4	5	11	233 495	13 735
17	ENRIQUE	24	5	7	29	221 310	9 221
18	ASTARABAD	21	5	6	19	204 865	9 755
19	COASTAL PATH	28	5	6	28	201 970	7 213
20	NICKNAME	28	5	5	32	200 695	7 167